



## rétablissement du confinement

Le reconfinement du pays est donc confirmé. Celui-ci commencera dès aujourd'hui (vendredi 30 octobre) et durera « a minima jusqu'au 1er décembre ».

Comme au printemps, vous pourrez sortir de chez vous uniquement pour travailler, vous rendre à un rendez-vous médical, pour porter assistance à un proche, pour faire vos courses essentielles ou prendre l'air à proximité de votre domicile.

C'est donc le retour de l'attestation :

Pour les personnes équipées d'un smartphone, les attestations sont disponibles directement sur l'application "[tous anti Covid](#)", pour les autres [ICI](#).

Cependant, certaines règles qui étaient appliquées pendant le premier confinement vont évoluer. Les écoles resteront ouvertes car « nos enfants ne sauraient être durablement privés d'instruction » ; le travail pourra continuer « l'économie ne doit ni s'arrêter, ni s'effondrer ! »

Les EPHAD et maisons de retraite pourront être visités « pour éviter que ne se nouent des drames humains où des personnes en fin de vie se retrouvent totalement isolées ».

Cette nouvelle période de confinement a pour but de « réduire très fortement les contaminations et ralentir significativement le rythme des entrées à l'hôpital et en réanimation et il sera réévalué tous les quinze jours.

Retrouvez sur le [site de la Préfecture de la Drôme](#) toutes les informations relatives à la lutte contre le COVID-19 dans la Drôme.

## En ce qui concerne notre commune

### **École Publique Rurale de Châteaudouble :**

Les enfants à partir de 6 ans devront porter un masque.

L'école sera ouverte lundi sans changement d'horaire et un hommage sera rendu dans la matinée à Samuel PATY.

Les services « transport, périscolaire, restaurant scolaire » fonctionneront normalement.

Transport scolaire : Il est rappelé à tous les voyageurs le respect systématique du port du masque et ce à partir de l'âge de 6 ans.

Nous attendons le nouveau protocole sanitaire pour le mettre en place.

### **Bâtiments publics :**

La bibliothèque sera fermée.

### **Espaces publics :**

Les espaces publics (le plateau de sports, le skate park...) restent ouverts sans regroupement puisque le sport à l'extérieur n'est autorisé qu'en individuel.

## **Message de l'Agence Régionale de la Santé**



# COVID-19



**QUAND ON AIME SES PROCHES,  
ON NE S'APPROCHE PAS TROP.**

**Ensemble, restons prudents.**



Vous êtes une personne à risque de développer une forme grave de la Covid-19 ou vous côtoyez une personne fragile ? L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes appelle au maintien de la vigilance

Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte. C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.

Qui est considéré comme personne à risques face à la COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19. Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves, pouvant entraîner des soins en réanimation, voire un décès :

Les personnes de plus de 65 ans : même en bonne santé, il est recommandé de rester très vigilant.

Les personnes atteintes d'une maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire

Les femmes enceintes au 3e trimestre de grossesse.

Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous,

notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention.

Lorsque vous rendez visite à des personnes fragiles à leur domicile, prenez toutes les précautions nécessaires et renforcer les gestes barrières pour leur protection. Il est également recommandé d'éviter au maximum leur contact avec les enfants, souvent « porteurs asymptomatiques ».

Lorsque vous vous rendez dans un établissement de santé ou médico-social, des consignes sont données à l'entrée de chacune des structures. L'ARS vous demande de les respecter scrupuleusement, ainsi que l'ensemble des gestes barrières, pour protéger les résidents, les patients et le personnel.

Pour plus d'informations, consultez le [site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

## Continuons à Lutter ensemble contre la Covid-19

Commune de Châteaudouble  
1 place de la fontaine  
26120 Châteaudouble  
0475598109  
[mairie.chateaudouble@wanadoo.fr](mailto:mairie.chateaudouble@wanadoo.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur commune de Châteaudouble.

[Se désinscrire](#)

